

AGIR

POUR
réussir



DES RÉUSSITES POUR TOUS

Un objectif à partager, à valoriser et à communiquer !



Plan stratégique 2008-2015



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

Rationnel

Un grand nombre de nos élèves arrivent aujourd'hui au secondaire à l'âge requis. Toutefois, à la lumière des résultats obtenus par ceux-ci aux épreuves ministérielles à la fin du primaire, un nombre significatif de jeunes arriveraient au secondaire avec un bagage insuffisant en français, particulièrement en lecture.



Objectif 1

Mieux outiller nos élèves pour apprendre dès leur entrée à l'école et tout au long de leur parcours scolaire.

Axes d'interventions



Mettre en place un plan d'action pour **soutenir** l'apprentissage de la lecture dès l'entrée à l'école.



Mettre en place un plan d'action pour **soutenir** le développement de la conscience du nombre dès l'entrée à l'école.



Assurer un suivi de ces mesures tout au long du parcours scolaire de nos élèves, notamment par le biais de la supervision pédagogique.



Résultats attendus

-  Une meilleure conscience phonologique au préscolaire.
-  Des déficits d'apprentissage gérés dès qu'ils se manifestent et avant qu'ils ne s'accroissent.
-  Un meilleur accès au livre et un goût de la lecture accru chez l'ensemble de nos élèves, notamment par le biais d'initiatives partenariales.
-  Une conscience du nombre plus précoce au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire.
-  Une maîtrise accrue et plus consciente du langage et des outils mathématiques par nos élèves.
-  Des enseignants mieux outillés et mieux coordonnés pour soutenir l'apprentissage de la lecture et du sens du nombre.
-  Des activités de formation spécifiques sur la conscience du nombre et la conscience phonologique pour les enseignants du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire.

Indicateurs

-  Le nombre d'élèves qui sont des lecteurs fonctionnels à la fin de la première année du 1^{er} cycle du primaire.
-  La diminution du nombre d'élèves qu'on maintient une année supplémentaire au 1^{er} cycle du primaire.
-  Une augmentation des taux de réussite aux épreuves dans les matières de base, particulièrement en lecture et en écriture, à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.
-  Une diminution du nombre d'élèves qui auront besoin de mesures d'appui particulières à l'entrée au secondaire.
-  Le pourcentage des enseignants qui se sentent suffisamment appuyés et outillés par la commission scolaire dans leurs efforts pour améliorer la réussite de leurs élèves.



Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

Rationnel

Le constat des limites actuelles de la mise en oeuvre des plans de réussite, notamment les risques de dispersion des efforts et les écarts possibles entre le libellé des plans et leur actualisation sur le terrain.

Le constat, pour l'instant seulement disponible aux moments-charnières, que des déficits d'apprentissage s'accumulent malgré une progression scolaire apparemment satisfaisante.

Le constat qu'une utilisation planifiée des données est une caractéristique commune aux écoles dont le rendement des élèves est excellent ou qui réussissent contre toute attente.



Objectif 2

Se donner les moyens pour mieux recueillir, analyser et interpréter des données, dans le but d'améliorer le rendement des élèves, évaluer la qualité de nos interventions et orienter nos choix.

Axes d'interventions

➤ Évaluer les mesures ou les programmes d'intervention mis en place dans les écoles et à la commission scolaire, avec une attention particulière aux interventions auprès des clientèles à risque et des milieux défavorisés.

➤ Mettre en place un service de veille pour maintenir à jour nos connaissances au regard des approches pédagogiques réputées gagnantes pour en faire la promotion dans tous nos établissements.

➤ Développer et mettre en place un dispositif local d'évaluation des apprentissages dans les matières de base à la fin des 1^{er} et 2^e cycles du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire.



Axes d'interventions

- Développer des outils pour le monitoring continu des résultats des élèves dans les matières considérées pour la sanction des études.
- Développer un dispositif d'analyse annuelle des contenus des plans de réussite des écoles à la lumière des réalités locales et des orientations du plan stratégique.
- Soutenir l'élaboration et le suivi des plans de réussite et de la planification stratégique, l'analyse et l'interprétation d'indicateurs variés et le développement d'un tableau de bord de gestion.

Résultats attendus

- Des établissements mieux soutenus pour élaborer des mécanismes permettant de suivre l'évolution de leur clientèle à partir d'indicateurs locaux et des indicateurs nationaux.
- Un meilleur portrait de l'état du développement des compétences de nos élèves.
- Une meilleure utilisation des résultats d'apprentissage de nos élèves pour mieux intervenir lorsque requis.
- Une meilleure régulation des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage.

Indicateurs

- La présence, dans les plans de réussite des établissements, de liens explicites et pertinents entre les données d'analyse et les mesures mises en place.
- Le nombre d'élèves qui ont atteint les seuils requis par leur projet de formation en FGJ, FGA et en formation professionnelle.
- Les taux de réussite aux épreuves ministérielles de la fin du primaire.
- Les taux de réussite aux épreuves uniques, le nombre d'élèves diplômés au secondaire et dans les différents programmes en FP.
- Les taux de réussite aux épreuves locales du primaire et du secondaire.
- Pour chaque programme ou projet, le nombre de cibles atteintes et d'objectifs réalisés.



Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

Rationnel

Notre commission scolaire se situe de façon régulière parmi celles qui affichent les meilleurs taux de diplomation au Québec en formation professionnelle et parmi celles dont l'augmentation de la clientèle dans ce secteur est la plus significative et soutenue au fil des ans.

Des éléments toutefois portent à réflexion : on observe toujours des taux élevés de décrochage au secondaire chez les 15, 16 et 17 ans, alors très peu d'élèves du secteur des jeunes font le choix de la formation professionnelle à 16, 17 ou 18 ans. Pour plus de 90 % des étudiants, l'entrée en formation professionnelle ne s'est pas faite en continuité avec la fin du parcours au secondaire. L'âge moyen à l'entrée en formation professionnelle est d'environ 22 ans.



Objectif 3

Organiser des parcours scolaires et des offres de services qui favorisent la persévérance et qui permettent de qualifier plus de jeunes et d'adultes.

Axes d'interventions



Développer une offre de service intégrée pour les 15-20 ans, notamment par la création d'un « panier de services » FGJ-FGA-FP.



Implanter, mettre en œuvre et faire la promotion des Programmes de formation à l'emploi (FPT et FMS).



Mettre en place un service d'accueil et de référence pour les élèves afin de soutenir la persévérance aux études.

Résultats attendus

- Une meilleure continuité de service pour les élèves jeunes et adultes.
- Une diversification de l'offre de formation, **notamment** pour les élèves qui se dirigent vers une formation professionnelle.
- Une meilleure connaissance, **par tous nos secteurs d'enseignement (FGJ, FGA et FP) de l'ensemble des offres de services offertes à nos clientèles des secteurs des jeunes et des adultes.**
- Une meilleure connaissance, dans les écoles secondaires, de l'offre de services en FGA.
- Une persévérance scolaire accrue et orientée vers la diplomation chez nos élèves au secondaire, en FGA et en FP.
- Une prise en charge rapide des élèves potentiellement décrocheurs ou ayant décroché.

Indicateurs

- Le nombre d'étudiants inscrits dans un parcours de formation
- Nombre d'élèves 15-20 ans qui persévèrent dans les études et obtiennent une qualification.
- Pourcentage d'élèves de moins de 20 ans et en continuité de formation inscrits en FP.
- Les taux de réussite et de diplomation des élèves en continuité de formation du secteur des jeunes ou de la FGA vers la formation professionnelle.
- Le nombre d'élèves qui ont atteint les seuils requis pour poursuivre leur projet de formation.
- Les délais de prise en charge des élèves référés vers un service d'accueil.
- Le degré de satisfaction des élèves et des intervenants à l'égard des services offerts par le Service d'accueil et de référence (SAR).



Orientation 1

DES RÉUSSITES POUR TOUS

Rationnel

Une difficulté des services à différencier et à personnaliser leur action en fonction des besoins divers des établissements.

Une perception, chez des directions d'établissements, qu'elles n'ont pas suffisamment de temps ou de ressources pour assurer clairement le lien entre leurs actions et la réussite effective des élèves.



Objectif 4

Redéployer nos services pour aider nos établissements à donner la priorité à leur mission éducative.

Axes d'interventions



Alléger les activités et les processus de gestion et s'assurer que les exigences administratives faites aux établissements soient nécessaires au soutien de leur mission éducative.



Développer et mettre à la disposition des directions d'établissement et de service des outils de gestion conviviaux et efficaces.



Résultats attendus

-  Une priorité des services, traduite dans leur plan d'action, à soutenir la mission des établissements, particulièrement dans leur dimension éducative.
-  Une priorité accordée par les directions aux activités en lien direct avec la réussite de leurs élèves.
-  Une supervision des directions d'établissements axée sur la réponse à leurs besoins prioritaires.

Indicateurs

-  La présence, dans les plans d'action des services, de liens explicites et pertinents entre les besoins des établissements et les mesures choisies.
-  Accroissement du temps que les directions d'établissements consacrent aux activités de **gestion pédagogique et de développement institutionnel**.
-  Le nombre de directions d'établissements qui s'estiment suffisamment appuyées et outillées par la commission scolaire dans leurs efforts pour améliorer la réussite de leurs élèves.



Orientation 2

DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

Rationnel

Les réalisations de l'école publique sont trop peu connues et valorisées. Nous devons mieux faire connaître les objectifs, les valeurs, les services offerts et les résultats atteints par la commission scolaire et les écoles.

Nous devons insister sur les activités d'information auprès de la population et, particulièrement, auprès des parents. Plus la population connaît l'école, plus elle l'apprécie.

Grâce à l'information diffusée, la population peut ainsi mieux comprendre le rôle important que joue la commission scolaire dans son milieu. Elle peut aussi voir que l'éducation rayonne bien souvent en dehors des murs d'une salle de classe.



Objectif 5

Développer et mettre en œuvre des stratégies et des moyens de communication pour valoriser l'éducation dans nos écoles et nos centres.

Axes d'interventions



Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.



Développer des stratégies pour améliorer ou favoriser la participation des parents à la vie des écoles et dans les instances qui les concernent.



Instaurer des mesures de valorisation de nos instances, des établissements, des services, du personnel, de nos élèves et de nos bénévoles dans le réseau d'établissements et auprès de la communauté.

Résultats attendus

-  Des établissements et une communauté qui sont mieux informés grâce à des stratégies de communication renouvelées.
-  Une plus grande participation des intervenants au processus de communication.
-  Une participation et une assiduité plus grandes des parents aux instances auxquelles ils sont conviés : assemblées générales, conseils d'établissements, organisme de participation des parents, comité de parents, comité EHDAA.
-  Un processus de reddition de comptes plus explicite, connu, mieux diffusé.
-  Des instances, des établissements, des services, des bénévoles et des membres du personnel qui se sentent mieux reconnus et valorisés par leur commission scolaire, les parents et la communauté en général.
-  Une diffusion accrue et mieux ciblée des réalisations remarquables des membres de notre personnel et de nos élèves, jeunes et adultes.

Indicateurs

-  La diversité et la pertinence de mécanismes ou d'outils d'information pour rejoindre les destinataires.
-  Le taux de pénétration de l'information chez les destinataires.
-  Les taux de participation et d'assiduité des parents aux instances qui les concernent directement.

-  L'étendue de la reddition annuelle de comptes.
-  Le nombre d'instances, d'établissements, de services, ou de personnes concernés par la diffusion de leurs réalisations.
-  Niveau de satisfaction et de soutien des parents et de la communauté à l'égard des établissements scolaires (sondage).



Orientation 3

LA RÉUSSITE : UN OBJECTIF À PARTAGER

Rationnel

La CSRDN et ses établissements ont également comme mission de contribuer au développement socioéconomique régional. Cette mission peut s'actualiser à travers un certain nombre d'activités réalisées en partenariat.

Pour la CSRDN, la principale façon de contribuer à ce développement, en accord avec sa mission première, c'est en développant les compétences des gens de tous âges et de toutes conditions qui habitent le territoire qu'elle dessert.



Objectif 6

Cibler et prioriser des partenariats qui contribueront au développement social et durable du territoire desservi par la commission scolaire en développant les compétences des gens de tous âges et de toutes conditions qui l'habitent.

Axes d'interventions

-  Prioriser et accorder un soutien et un suivi continu aux activités partenariales ayant pour cible les clientèles à défis multiples, notamment les élèves issus des milieux défavorisés.
-  Rendre compte de l'efficacité de nos activités partenariales pour soutenir le développement des compétences et des conditions d'apprentissage.
-  Développer les outils qui nous permettront de mieux travailler avec nos partenaires à la résolution de problèmes reconnus communs.
-  Établir des liens nécessaires avec nos partenaires pour un développement concerté de la main-d'œuvre et le développement des compétences.

Résultats attendus

-  Des partenariats bien définis, productifs, récurrents et ayant des retombées pour nos élèves.
-  Une collaboration harmonieuse et efficace entre le personnel de nos établissements et celui de nos partenaires.
-  Une meilleure connaissance mutuelle des finalités éducatives de la CSRDN d'une part, et de celles des partenaires, d'autre part.
-  Une augmentation de l'efficacité des ententes de partenariat.
-  Plus de facilité pour les établissements pour actualiser des ententes de partenariat.
-  Une réponse mieux adaptée aux besoins des entreprises et des retombées positives pour nos élèves en formation ou en insertion socioprofessionnelle.

Indicateurs

-  La nature et le nombre de projets réalisés.
-  Le nombre d'élèves ciblés effectivement touchés par ces projets.
-  La satisfaction des établissements et des partenaires.
-  Nombre et nature des partenaires impliqués.
-  Impact identifiable des ententes de partenariats sur la qualité des services offerts.
-  Le nombre d'entreprises desservies, d'élèves et de travailleurs formés (formation en entreprise ou stages en milieu de travail).
-  Taux de participation à des tables de concertation.

